

Date de mise à jour : 21/06/2022

INTITULE DU POSTE : Conseiller(ère) départemental(e) de prévention – DSDEN 92	CATEGORIE : A Poste ouvert aux contractuel(le)s : OUI
INTITULE DU RECRUTEUR : Rectorat de l'académie de Versailles – DSDEN des Hauts-de-Seine	ORGANISME DE RATTACHEMENT : Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.
DOMAINE FONCTIONNEL : prévention des risques	EMPLOI TYPE* : Chargé(e) de la prévention des risques professionnels – code RHU10 ; ingénieur(e) de prévention des risques – referens G2C45 <small>* REME, REFERENS, BIBLIOPHIL</small>
DATE DE DISPONIBILITE : immédiatement	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : Nanterre (92)
DESCRIPTION DE L'EMPLOYEUR : L'académie de Versailles regroupe quatre départements : les Yvelines (78), l'Essonne (91), les Hauts-de-Seine (92) et le Val-d'Oise (95). Première académie de France par l'importance de ses effectifs avec près de 1 100 000 élèves dans les premier et second degrés, soit 9% des effectifs scolarisés de la France, l'académie de Versailles accueille et gère près de 90 000 agents (enseignants, personnels d'encadrement, d'éducation, administratifs, techniciens, ouvriers, de service et de santé).	

ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL :

- Activités du service : prévention des risques dans les écoles, les établissements et les services de l'éducation nationale – département des Hauts-de-Seine
- Composition et effectifs : 3
- Liaisons hiérarchiques : sous l'autorité de l'inspectrice d'académie, directrice académique des services de l'éducation nationale des Hauts-de-Seine
- Liaisons fonctionnelles : médecine de prévention ; membres du CHSCT départemental ; EPLE : chefs d'établissement, gestionnaires et assistants de prévention ; inspecteurs de l'Éducation nationale chargés des circonscriptions du premier degré ; collectivités territoriales (conseil régional, conseil départemental, communes)

DESRIPTIF DU POSTE :

La mission de conseiller(-ère) de prévention départemental(e) s'inscrit dans le cadre du décret n°82-453 du 28 mai 1982, modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique.

Chargé(e) de la mise en œuvre des règles d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail dans les structures « Éducation Nationale » du département des Hauts de Seine, le (la) conseiller(-ère) de prévention départemental(e), reçoit, après sa nomination, une formation initiale en matière de prévention des risques professionnels.

Il (elle) exerce ses fonctions auprès de l'IA-DASEN des Hauts-de-Seine

Activités principales :

- Conseiller l'IA-DASEN des Hauts-de-Seine et ses services dans les dimensions suivantes:
 - Concourir à la mise en œuvre du DUERP dans les établissements des Hauts-de-Seine (écoles, EPLE, services, CIO)

- Assurer la sensibilisation, l'information et le conseil auprès des responsables de structures (chefs d'établissements, gestionnaires et assistants de prévention, IEN, chefs de service...) en matière d'hygiène et de sécurité
- Mettre en place la politique départementale de prévention des risques professionnels en lien avec les partenaires institutionnels, en s'appuyant sur les rapports de l'inspecteur santé et sécurité au travail et des rapports des visites/enquêtes des membres du CHSCT départemental
- Animer le réseau de d'assistants de prévention d'EPL et de circonscription

- Préparer et participer aux réunions du CHSCT départemental

- Évaluer les besoins en formation des personnels du département, en matière d'hygiène et de sécurité

- Former les personnels du département (par cibles), à la prévention des risques professionnels, en lien avec le conseiller de prévention académique

Prévoir et organiser les exercices de mise en sécurité au niveau départemental :

- Veiller à la rédaction des PPMS et à la réalisation d'exercices dans les 1^{er} et 2nd degrés
- Veiller à la rédaction des DUERP dans les circonscriptions et les établissements (appui, soutien, suivi).

SPECIFICITES DU POSTE :

Conditions particulières d'exercice :

Encadrement : NON

Nombre d'agents encadrés par catégorie : ... A - ... B - ...C

Conduite de projet : OUI

Poste logé : NON

Type de logement :

Contraintes : déplacements sur l'ensemble du département des Hauts-de-Seine, ainsi qu'au rectorat de l'académie à Versailles (78).

Autre :

COMPETENCES PROFESSIONNELLES SOUHAITEES

Savoir appliquer la réglementation en vigueur en matière d'hygiène, de sécurité au travail et des conditions de travail

- Être suffisamment familiarisé avec les outils informatiques et les nouvelles technologies
- Savoir animer des réunions institutionnelles et des séquences de formation
- Savoir rendre compte de ses actions auprès de l'IA DASEN des Hauts de Seine
- Transmettre des connaissances et des savoir-faire en matière d'hygiène et de sécurité.
- Disposer de qualités organisationnelles ainsi que de qualités de communication écrite et orale
- Avoir le sens du travail en équipe
- Savoir travailler en mode projet

Organisé(e), vous alliez la discrétion et la pédagogie à une grande aisance relationnelle. Vous êtes, en outre, titulaire d'un diplôme universitaire en santé sécurité au travail ou en prévention des risques professionnels, qui garantit une bonne connaissance de la réglementation applicable.

PERSONNE A CONTACTER : adresser le dossier de candidature (CV, lettre de motivation et derniers entretiens professionnels) dans un délai de 15 jours à compter de la parution de la présente offre, à l'attention de : Madame Dominique FIS, Directrice académique des services de l'éducation nationale des Hauts-de-Seine

Mél : ce.ia92.sg@ac-versailles.fr et ce.ia92.drh@ac-versailles.fr

Adresse postale : 167 avenue Joliot-Curie 92013 NANTERRE

Envoyer la copie du dossier de candidature à l'attention de : Madame Estelle Vilain, cheffe de la DPATS : ce.dpats@ac-versailles.fr

